

SAINTE VINCENT DE REINS

*BULLETIN
MUNICIPAL*

2013



N° 28

ESPÈCE EN DANGER : LE BÉNÉVOLE

Le Bénévole (*Actorus Socialus Benevolens*) est un mammifère bipède que l'on recrute principalement dans les milieux associatifs, où il peut se réunir avec ses congénères. Les Bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille, le teint blafard, discutant ferme sur la façon d'animer une manifestation ou de trouver des recettes supplémentaires pour arriver à boucler le budget. Le téléphone, qui est très utilisé par le Bénévole, lui prend beaucoup de son temps et de son argent, mais lui permet de régler les petits et les gros problèmes qui se posent au jour le jour. C'est donc son ami. Un ami qui lui coûte cher, mais dont il apprécie l'efficacité. (Il n'ose même pas parler de son véhicule).

En revanche, l'ennemi héréditaire du Bénévole est le *Magna Bucca Vulgaris*, plus connu sous le nom populaire de Yaqua (le "Fautqu'on" comme le vrai, n'est qu'un proche cousin).

Le Yaqua est un mammifère bipède, dont les origines n'ont pu être, à ce jour, tout à fait déterminées. Il se caractérise surtout par un cerveau très petit, qui ne lui permet de produire qu'un seul cri. Ce qui lui a donné son nom : "Y'a qu'à".

Bien abrité dans son monde anonyme, il se nourrit de "on-dit". Il est donc, par définition, vague et incontrôlable. Le Yaqua attend, comme un serpent venimeux. Il attend le moment où le Bénévole omettra un détail, sera débordé par de difficiles problèmes à résoudre, pour bondir et lancer son venin sur sa victime. Ce poison provoquera chez le Bénévole atteint, une maladie très grave, appelée découragement.

Les Bénévoles, décimés par le Yaqua et le découragement, sont aujourd'hui très sérieusement menacés. Il n'est pas impossible que, dans quelques années, on ne les rencontre plus que dans des parcs de survie où, comme de nombreux autres captifs, ils auront du mal à se reproduire.

Le Yaqua, avec son petit cerveau et sa grande langue, viendra leur lancer des cacahuètes pour tromper son ennui de ne plus pouvoir nuire.

Le Yaqua regrettera alors, peut-être avec une pointe de nostalgie, le temps où les Bénévoles abondaient et pouvaient être traqués sans ennui et sans contrainte.

Puis il retourna au bar, signé un vieux de la vieille qui a fait du bénévolat toute sa vie dans diverses associations et qui n'a compté ni son temps, ni son argent.

Petit rappel pour toutes les associations

Les associations qui ont domicilié leur siège en mairie sont priées de passer régulièrement chercher le courrier déposé par la poste au secrétariat. Merci

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Comme je vous l'ai confirmé lors de mes vœux du 12 janvier je ne briguerai pas un nouveau mandat. En mars prochain une municipalité en partie renouvelée se présentera à vos suffrages pour, au cours des six années à venir, poursuivre le développement de notre commune.

J'aurai, avec le concours des deux équipes successives, que je remercie pour leur soutien, passé 13 années passionnantes au service de la commune.

C'est avec grand plaisir que j'ai travaillé durant toutes ces années avec les agents communaux qui, à la mairie, à l'école, à la poste, au Centre de Loisirs, à l'entretien de l'environnement et des voies, ont montré chacun dans leur domaine, efficacité et conscience professionnelle.

Vive Saint-Vincent-de-Reins, très bonne année 2014 à chacun dans ses activités et, très bonne santé à tous.

Le Maire

A VIS AUX PROPRIETAIRES

Suite à la forte précipitation de neige du 20 novembre dernier, des chutes d'arbres, des branchages chargés de neige, ont gravement gêné la circulation, détérioré nos voies communales et rurales et causé des coupures d'électricité.

Pour que cette situation ne se renouvelle plus nous demandons aux propriétaires de bien vouloir dans les meilleurs délais, procéder ou faire procéder à l'égavage ou l'abattage des arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent au dessus des voies communales ou rurales.

Ils ne doivent pas non plus toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Les déchets d'égavage doivent être enlevés au fur et à mesure.

Faute de réaliser ce travail, il pourra être fait par la commune, aux frais des propriétaires.

Nous comptons sur votre compréhension.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9 heures à 12 heures

et

De 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Secrétariat fermé le Mercredi toute la journée

En dehors des heures d'ouverture veuillez appeler en cas de décès le 06.77.91.99.66

Concernant les recherches généalogiques elles ne peuvent se faire que les jeudis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures. Aucune photocopie des registres ne sera délivrée. Si vous le souhaitez vous pouvez prendre des photos mais sans flash. Nous ne pouvons donner suite aux demandes reçues par courrier.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Aurore

Samuel, Solène, Laurine, Mathilde et Coleen à Arnas pour la journée citoyenne.

Voici des questions posées aux jeunes conseillers municipaux et leurs réponses :

A quoi ça sert un CME ?

- On peut faire évoluer Saint Vincent.
- Les enfants peuvent s'exprimer.
- On peut rendre notre village plus beau.
- On peut réaliser des projets.

Qu'est-ce que ça m'apporte ?

- Je peux donner mon avis.
- Je comprends mieux comment fonctionne le village.
- On me donne des informations.
- J'ai envie de continuer quand je serai grande.
- J'ai un bon goûter !

Comment ça se passe ?

- On se réunit à la mairie environ tous les mois, dans la salle du conseil.
- On écrit le journal, on cherche des idées pour Saint Vincent, on discute, on fait des projets.
- On tient un cahier sur lequel on écrit le compte-rendu des réunions.
- Et puis ... on réalise nos projets !

BUDGET COMMUNAL 2013

FONCTIONNEMENT

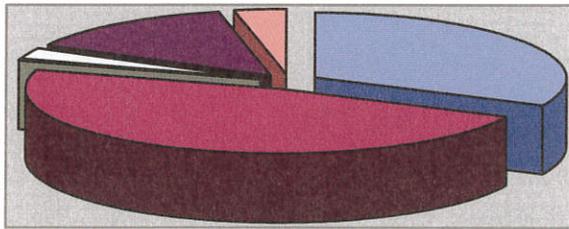
Dépenses

011 Charges à caractère général	140 668,63
012 Charges de personnel	209 350,80
014 Atténuations de produits	1 363,00
042 op. d'ordre entre section	11 916,00
065 Autres charges	61 031,62
066 Charges financières	14 481,16
	438 811,21

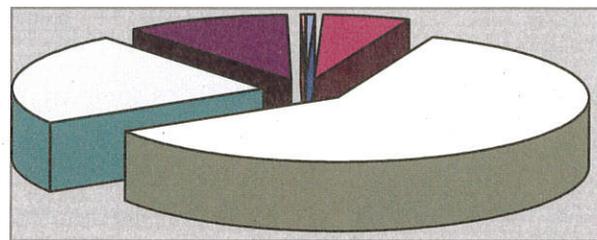
Recettes

002 Excédant ant. Reporté	0,00
042 Op. d'ordre entre section	2 986,00
070 Produits des services	29 564,46
073 Impôts et taxes	314 164,38
074 Dotations et participations	122 194,64
075 Autres produits gestion courante	55 383,32
077 Produits exceptionnels	1 001,00
	525 293,80

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Op. d'ordre entre section
- Autres charges
- Charges financières



- Op. d'ordre entre section
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels



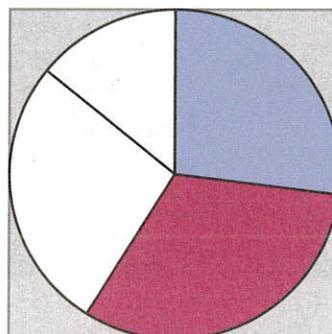
INVESTISSEMENT

Dépenses

Op. d'ordre entre sections	2986,00
Remboursement emprunt	65 213,38
Plan Local d'Urbanisme	11 810,74
Restauration croix	566,90
Acquisition panneaux poubelles	8 006,03
Rénovation caveau	22 354,20
Immeuble Boucherie	313 603,17
Toiture mairie	10 426,25
Rénovation façade Relais	2 631,20
	437 597,87

Recettes

040 Op d'ordre entre sections	11 916,00
10 Dotation fonds divers Réserves	75 850,50
13 Subventions d'investissements	85 625,72
16 Emprunts et dettes assimilées	60 000,00
27 Autres immos financières	430,00
	233 822,22



- Dépenses fonctionnement
- Recette fonctionnement
- Dépenses investissement
- Recettes investissement

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Année 2013

9 avril	LEMPEREUR MASCLET Wyatt
19 avril	HUDRY Thaïs
17 juillet	LEMEUNIER Rose Anne Clotilde
30 septembre	MINON GAUTHIER Donovan Louis
09 octobre	KRZACZEK MARCHI Kalina Giulietta Mercedes
07 novembre	MORENT Emilie Lucie Gwendoline

MARIAGES

Année 2013

11 mai	VALLET Frédéric et DÉRESSE Virginie
1 ^{er} juin	CASSANGE Patrice et TUILLIER Alexandra Michaële Marie-Thérèse Gilberte
10 août	BARRAS Jean-Marie et BOYARD Julia
24 août	DEMEZ Sébastien Pascal Julien et BONNAMOUR Julie Anne

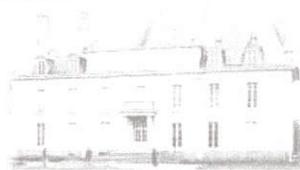
DECES

Année 2013

06 avril	SAMSON Marie Rufine
10 août	BATY André Raphaël
15 août	URREA Danielle Yvette
17 décembre	NONY Christian Jean Joseph

Les Registres de l'Etat Civil

tenus par toutes les Municipalités
des Communes de France
depuis 1792



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

- ▶ de 14H30 à 17H00 lundi et vendredi après midi.
- ▶ de 9H00 à 12H00 mardi, jeudi et samedi matin.
- ▶ Fermé mercredi.

Vous serez accueilli par Maryse Pierrefeu ou Nadège Gardian.
Vous pouvez les joindre au 04 74 89 66 85.

Services financiers :

- ▶ Les retraits et versements : 350 € / semaine et pour un compte joint 700€ / semaine.
- ▶ Il en est de même pour les retraits par carte bleue.
- ▶ Mandat cash : il reste à 300€ par paiement ou envoi.
- ▶ Remise de chèques
- ▶ Dépôt d'argent pour les associations ou entreprises : un bordereau de remise d'espèce est à remplir.
- ▶ Pour toute commande de monnaie prévenir 15 jours à l'avance.

Courriers et colis :

- ▶ Vous pouvez trouver en vente des timbres, colissimos, lettres max, enveloppes pré-affranchies, ... et la vente de chronopost pour tout courrier urgent.
- ▶ Réexpédition du courrier.

Levée du courrier :

- ▶ En semaine à 15h15 et le samedi matin à 10h15.

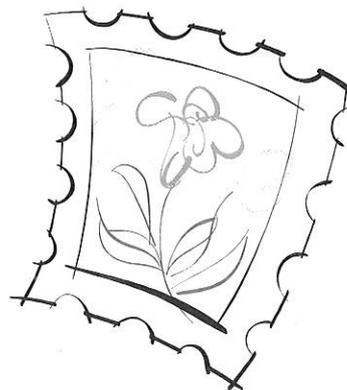
Autres services :

- ▶ Vente de recharge téléphonique, et
- ▶ Vente de cartes postales du village faites par le club informatique de Saint Vincent.

▶ Contacter le **Conseiller Financier** au 04 74 13 85 05/ 06 81 08 23 61, **Mme Karine Watrelos** qui a remplacé M. Luc Guigard ou votre Bureau Centre : l' Agence de Thizy au 04 74 13 85 02 qui reste votre interlocuteur privilégié.

▶ Pour toutes autres informations, fermeture de compte, retrait abusif, erreur ou perte de chéquier, carte bleue :

service financier à Lyon au 04 72 72 72 20.



ACCUEIL DE LOISIRS "ARC EN CIEL"

« 10 ans en 2014 pour ARC en Ciel ! Ça se fête !!! Retenez cet événement »

L'accueil de loisirs fêtera en juillet 2014 sa dixième année d'ouverture !

En effet le 4 juillet 2004, ouvrait ses portes un accueil de loisirs à la demande des familles, grâce à la volonté de la municipalité !!! Trois animatrices formées par la commune au métier de l'animation, Nadège Gardian, Solange Noilly et Mireille Champalle ont porté ce projet avec de jeunes animateurs en formation.

Puis après le départ de Mireille, Françoise Ethievant nous a rejoints afin de recréer le groupe des supers nanas ! Pour le plaisir des enfants !!! Malgré la fermeture de l'accueil de loisirs les mercredis car peu de familles intéressées, durant les vacances nous avons vu les fréquentations augmenter au fil des années ... entre autres grâce à un partenariat avec le village de Ronno. Les familles de Ronno étaient dans la demande d'une structure d'accueil pour leurs enfants.

A ce jour, l'accueil de loisirs dispose de ses propres locaux, refaits en 2009, permettant aux enfants de s'épanouir dans un lieu sécurisé et convivial.

Celui-ci est ouvert durant les vacances scolaires : Noël, automne, février, printemps et l'été juillet et une semaine fin août. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans, soit en demi journée ou en journée entière, de 7h45 à 17h45.

L'accueil de loisirs est agréé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Rhône- Alpes. Cet agrément est un label de qualité impliquant des obligations : en matière de locaux, de fonctionnement, d'encadrement et d'objectifs pédagogiques.



La participation des familles ne couvre pas le coût réel de l'accueil de loisirs. Il est financé aussi par la municipalité de Saint Vincent de Reins et la Caisse d'allocations Familiales de Villefranche.

Les animatrices « Nana », « Soso » et « Fanfan », ainsi surnommées par les enfants, sont toujours à leur écoute.

A travers la pratique et la découverte de nouvelles activités, nous partageons avec eux des moments de vacances et de loisirs, les accompagnons et veillons à leur épanouissement.

► Des vacances à thèmes :

Notre souhait avant tout « **que les enfants trouvent toujours autant plaisir à venir.** »

Avril 2013 : un tour du monde !!! Avec la découverte et l'apprentissage de la CAPOEIRA dans la lutte brésilienne, animation KAPPLA de Lyon ...

Automne 2013 : le monde de Disney, réalisation et préparation d'un grand jeu par les enfants proposé aux habitants du village ...

Alors rendez vous en 2014 pour fêter, avec nous et les enfants, nos 10 ans de rires, de joie et de jeux !!!!

Merci à vous tous, enfants, habitants, bénévoles et au conseil municipal.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas nous contacter au 04 74 89 60 88 durant les vacances scolaires.

L'équipe d'animation, Solange, Françoise et Nadège

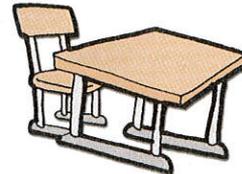
ÉCOLE CHAMPAGNAT

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Monsieur Arnaud PHARABET remplace Madame Marylène NOYELLE au poste de direction.

L'école de 3 classes compte cette année 55 élèves. 2 autres petits feront leur entrée en janvier 2014.

Une nouvelle organisation pédagogique a été mise en place ce début d'année :

- La classe des TPS à GS ; Enseignante Mme Patricia LHERMET, 23 élèves
- La classe des CP – CE1 ; Enseignante Mme Isabelle POIZAT, 13 élèves
- La classe des CE2 à CM2 ; Enseignant Mr Arnaud PHARABET, 19 élèves



L'équipe enseignante est aidée de Mesdames Evelyne CATHELAND et Maryse PIERREFEU.

Une EVS, Madame Samia MERDJI est présente à temps complet dans l'école.

Fin septembre a eu lieu le départ à la retraite de Madame Martine PERRIN. Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Madame PERRIN a été remplacée par Madame Magalie DEPIERRE, en charge du restaurant scolaire. Un grand merci est encore adressé à Madame PERRIN pour toutes ces années au service de l'école.

Madame Grégoire VIDICAN, maître E (maître spécialisé) et Madame Tatiana PRICE, professeur d'anglais interviennent également auprès des enfants.

Le projet d'établissement reste encore centré cette année sur le langage.

Le vendredi 12 septembre 2013, les élèves de maternelles à CE1 sont allés à Amplepuis pour voir le spectacle « Anga, fils du feu » de la compagnie des 3 chardons.

L'équipe éducative, l'APEL et l'OGEC ont organisé le vendredi 13 décembre le marché de Noël à 17 heures à la salle des fêtes du village et pendant lequel sapins et décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école ont été vendus avec dégustation de crêpes et vin chaud.

Des animations sur le tri sélectif auront lieu à partir de janvier. Une visite au centre de tri de Rillieux clôturera ces animations.

Au niveau sportif : les CE2, CM1 et CM2 ont eu un stage de voile au Lac des Sapins les 5,6 et 9 septembre 2013. Les élèves de CP à CM2 bénéficieront après 14 séances de natation, d'un cycle de 10 séances d'escrimes : projet financé par l'APEL.

La composition des bureaux APEL et OGEC. Cette association et cet organisme sont très importants pour le fonctionnement de l'école. Merci à tous ces parents bénévoles.

OGEC (organisme de gestion)
Président : M. Thierry PRORIOL
Trésorière : Mme Audrey FOUGERARD
Secrétaire : Mme Valérie BONNET

APEL (association des parents d'élèves)
Présidente : Mme Marguerite LACRUZ
Vice présidente : Mme Aurélie NONY
Trésorière : Mme Hélène GAUTHIER
Secrétaire : Mme Emilie GUILLAUME

Enfin un grand merci est adressé à la Commune pour toute l'aide apportée à l'école.

CLUB NOTRE TEMPS

Nous ont quittés depuis le dernier bulletin :

Notre présidente, Danielle URREA, 70 ans, après une maladie supportée avec courage, toujours souriante, qui ne se plaignait pas et beaucoup d'attention pour les autres.

Marie SAMSON, 70 ans, malade aussi, toujours avec le sourire.

Nous avons accueilli des nouveaux adhérents :

Suzanne LESICKI

Marc VIGNON

Nicole HUSTACHE

Henriette VIGNON

Franck GERARD

Nous avons fêté les conscrits des classes en 2 pour le repas de Noël le 20 décembre 2012.

Marie Louise CORNELOUP, 80 ans

Simone DUMOULIN, 70 ans

Elles nous ont offert l'apéritif, accompagné de petits salés.

Le 31 janvier 2013

Invitation de Monsieur le Maire à la Salle Polyvalente avec les enfants de l'école Champagnat. Dégustation de la galette.

Les enfants nous ont donné un spectacle de chants et poésies.

Le 25 avril 2013

Repas de printemps à la Voisinée.

Le 20 juin 2013

Détente en Ardèche

Visite de la Biscuiterie les Chataignettes à Privas

Déjeuner au restaurant La Ribotte à Lussas

Après-midi chants et parties de cartes avec une pâtisserie offerte et mousseux.

Retour à Saint-Vincent.



CATM

L'année débuta par le changement du bureau que voici :

Président	Roger VADEBOIN
Trésorier	Georges DESSEIGNE
Secrétaire	Georges NONY

11 novembre

Cérémonie, avec les anciens COMBATTANTS, 39/45, les CATM, les POMPIERS et les enfants des écoles.

Dépôt de gerbes. Cérémonie qui se termina par l'hymne national, chanté avec les enfants. Après le vin d'honneur chez Michel, un bon repas nous attendait à l'Auberge Meldoise à Magny, qui se déroula dans une bonne ambiance.

5 décembre

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, fut annulée, en raison de l'enneigement et de la glace qui recouvrait les allées du cimetière.

Le Bureau

LES AMIS DU VOYAGE

En 2013 nous avons été obligés d'annuler le voyage car il n'y avait pas assez de participants. Nous espérons avoir plus de succès en 2014.

Nous vous proposerons de découvrir du 27 au 29 juin 2014 les gorges du Verdon.

La Responsable



CLASSES EN 3



Les Classes en 3 se sont retrouvées le 25 mai 2013 malgré un temps maussade ce qui n'a pas empêché la remise des gibus, écharpes, cocardes et les photos de groupes sur lesquelles posaient 59 conscrits de 0 à 80 ans.

Quatre 90 ans Clotilde, Félicie, Eugénie, Mr Pelet ont été visités quelques semaines avant.

L'abbé Rouillet assura la cérémonie religieuse, nous le remercions.

Les conscrits et leurs invités se sont rassemblés pour un repas préparé par Dominique Lamure de Pouilly sous Charlieu et animé par Pacific Sono.

L'embrasement du balai et du biberon à la tombée de la nuit a précédé le bal organisé par les classes en 4.

Nous leur souhaitons une bonne continuation et leur donnons rendez-vous pour la remise du livre d'or.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation de cette fête.

Une pensée pour Danielle URREA qui nous a quittés.



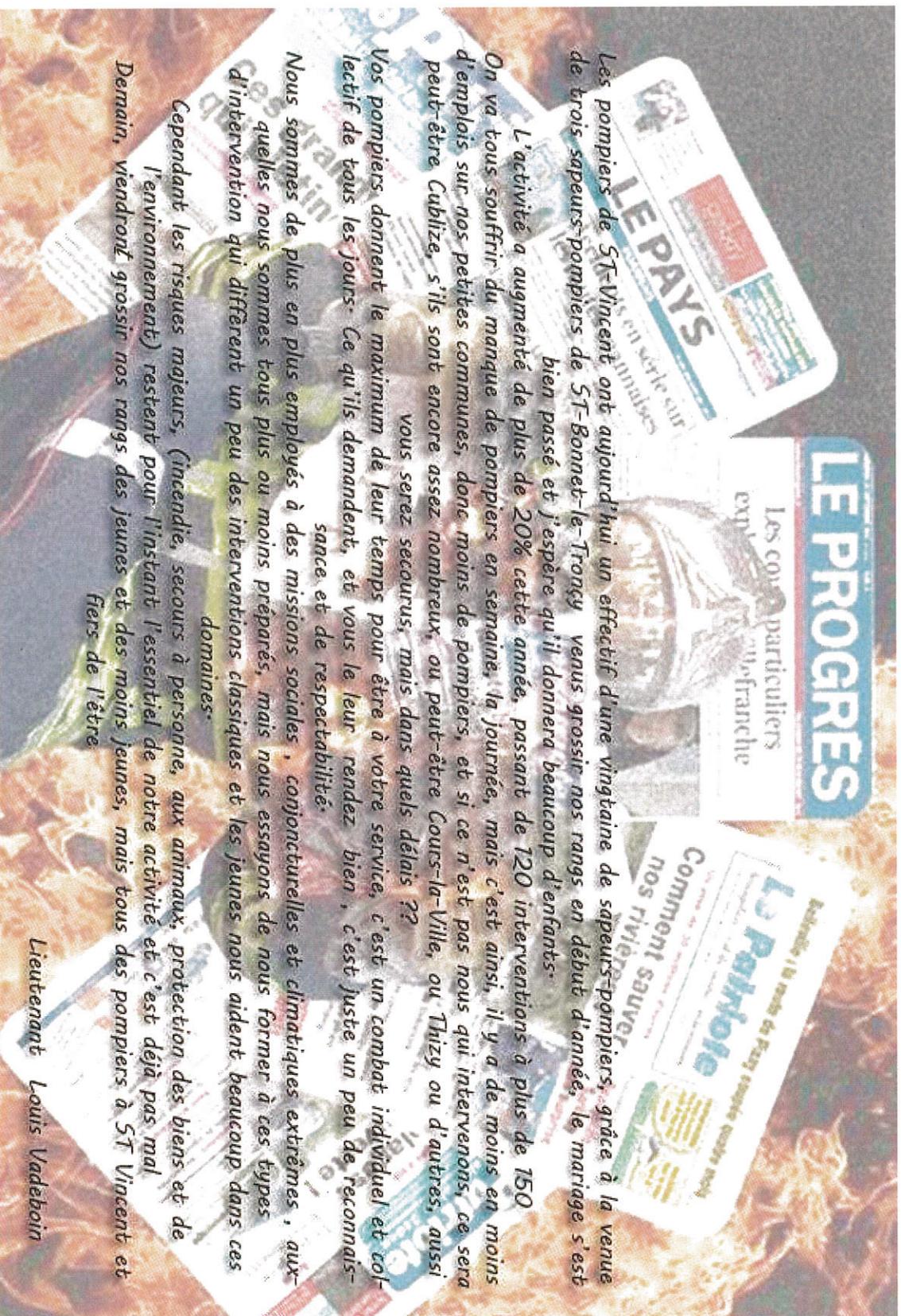
Le Bureau





Saturday 27 May 2012

POMPIERS



Les pompiers de ST-Vincent ont aujourd'hui un effectif d'une vingtaine de sapeurs-pompiers, grâce à la venue de trois sapeurs-pompiers de ST-Bonnet-le-Troncy venus grossir nos rangs en début d'année, le mariage s'est bien passé et j'espère qu'il donnera beaucoup d'enfants.

L'activité a augmenté de plus de 20% cette année, passant de 120 interventions à plus de 150. On va tous souffrir du manque de pompiers en semaine, la journée, mais c'est ainsi, il y a de moins en moins d'emplois sur nos petites communes, donc moins de pompiers, et si ce n'est pas nous qui intervenons, ce sera peut-être Cublize, s'ils sont encore assez nombreux, ou peut-être Cours-la-Ville, ou Thizy ou d'autres, aussi vous serez secourus, mais dans quels délais ??

Vos pompiers donnent le maximum de leur temps pour être à votre service, c'est un combat individuel et collectif de tous les jours. Ce qu'ils demandent, et vous le leur rendez bien, c'est juste un peu de reconnaissance et de respectabilité.

Nous sommes de plus en plus employés à des missions sociales, conjoncturelles et climatiques extrêmes, auxquelles nous sommes tous plus ou moins préparés, mais nous essayons de nous former à ces types d'intervention qui diffèrent un peu des interventions classiques et les jeunes nous aident beaucoup dans ces domaines.

Cependant les risques majeurs, (incendie, secours à personne, aux animaux, protection des biens et de l'environnement) restent pour l'instant l'essentiel de notre activité et c'est déjà pas mal. Demain, viendront grossir nos rangs des jeunes et des moins jeunes, mais tous des pompiers à ST Vincent et Fiers de l'être.

Lieutenant Louis Vadeboin

CLUB INFORMATIQUE C@RAM

Bilan année 2012-2013

Un bilan de compétence de chaque participant a été très apprécié, et a permis à chacun de prendre confiance, et de mesurer les progrès accomplis.

Cette studieuse année, a été clôturée par un repas au cours duquel chacun s'est vu remettre un diplôme.



Rentrée Automne 2013

L'année 2013-2014 compte 10 inscrits. Les cours ont lieu les mardis soir (en dehors des vacances scolaires) de 17h30 à 19h30.

Les nouveautés au Club

Depuis son origine, « C@ram » utilisait des ordinateurs de génération ancienne, utilisant le système d'exploitation Windows XP.

Or, depuis 2 ans, les distributeurs de matériel informatique, ne proposent plus que les versions récentes de Windows (versions 7 et 8).

Ces 2 dernières versions étant très différentes, il n'était plus possible d'assurer des formations, avec les ordinateurs d'origine. Nous avons eu recours à des dons et acquisitions d'ordinateurs d'occasion dont 2 Fixes et 2 Portables

Par ailleurs, les nouveaux adhérents au Club ont, pour un grand nombre, acquis un ordinateur portable.

Enfin, ces derniers matériels étant plus *petits*, nous avons décidé de changer la configuration des locaux, qui se présentent sous la forme d'une grande table en



« TE » et apportent ainsi une plus grande convivialité ; cette disposition se prête d'ailleurs parfaitement à l'utilisation d'un tableau visible par tous.

Des anciens ordinateurs ont été donnés à l'Ecole Champagnat.

« C@ram », a fait le choix de logiciels gratuits que chaque adhérent peut

télécharger (exemple Libre Office ou Open Office (Texte, Calc, Dessin...) au lieu de Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint), Xnview (traitement des photos), GIMP (au lieu de Photoshop), Movie Maker (pour la construction de diaporama), Skype, etc

Le « Club » organisera des stages le samedi en fonction du nombre de participants

Contact : J.P. Parthiot 06 10 77 89 73

Remerciements

« C@ram » remercie le Conseil Municipal, qui a accepté une nouvelle liaison Internet, plus rapide, pour « surfer sur le Web » et s'initier à Skype.....

JUDO

Nouvelle saison pour le club



L'année a commencé sur les chapeaux de roues... Nous avons eu le plaisir d'accueillir plein de nouveaux Judokas. Nous sommes une trentaine de judokas à se faire plaisir sur le tatami. C'est super !!! Du coup, nous avons été obligés de remettre en place un troisième groupe pour les plus jeunes, les plus petits gabarits. Les entrainements peuvent reprendre leur qualité. Il était difficile d'assurer un cours correct avec autant de monde sur le tatami, surtout avec les plus jeunes. Pour les jeunes judokas qui ont été effrayés par le nombre et les bousculades, ils peuvent revenir en toute confiance.

Le site internet ...

Cette année, nous avons demandé l'autorisation aux judokas et à leurs parents (pour les mineurs) de mettre des photos sur internet. Nous allons pouvoir alimenter l'équipe en charge du site de nouvelles du club. Les judokas pourront également nous faire suivre les photos des compétitions pour que nous puissions suivre nos médaillés.

Les réseaux sociaux ...

Nous avons également créé une page Facebook. Nous vous proposons de transmettre de l'information du judo sur cette page. Nous informons également des interclubs et compétitions dont nous recevons les invitations. Lorsque vous trouvez une compétition à laquelle vous souhaitez participer, il suffit de le signaler soit sur la page, soit aux membres du bureau pour que nous vous inscrivions. De plus en plus de club demandent à ce que ce soit le club qui réalise ces inscriptions par mail. Alors, n'hésitez pas ! Ajoutez la page facebook du club dans vos pages préférées. L'adresse est : <https://www.facebook.com/JudoSaintVincentdeReims>.



Et ailleurs !

Le club a ouvert ses portes l'année dernière aux enfants de l'Arc en Ciel, le centre social de St Vincent. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs jeunes qui venaient découvrir le judo pour la première fois. L'équipe d'animation est également montée sur le tatami. Les enfants, comme les animateurs, sont repartis avec amusement et plaisir. Nous espérons pouvoir renouveler ce type d'opération cette année.



Les entrainements sont organisés les mercredis à partir de 17 heures :

- 17h à 18h pour les moins de 6 ans,
- 18h à 19h pour les 6 - 12 ans,
- 19h à 20h30 pour les plus de 12 ans et adultes.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du Judo :

Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Politesse.

Tarif : 30 € / trimestre + 34 €/an pour la licence FFJDA

Fourniture du kimono gratuitement

Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

Club affilié



Pour toutes informations, contacter :

Olivier Desloges (04 74 89 67 94), Séverine Chavanon (04 74 64 80 02), Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

SOCIETE DE PECHE

L'année 2013 a été une très bonne année.

Le record a été battu avec une truite de 1kg260, prise aux filatures par un pêcheur d'Amplepuis.

Le parcours de pêche sans ardillon commence à donner des résultats. Les pêcheurs nous signalent que les prises sont de plus en plus grosses surtout sur le haut du Reins, sur Thel ou Ranchal. Ce n'est pas surprenant, les truitelles étant plus faciles à décrocher, ne sont pas abîmées, donc à la fin de la saison elles restent plus nombreuses et ont le temps d'arriver à 23 centimètres (la maille) voir même beaucoup plus.

Le Ronçon est aussi pêché sans ardillon dans un an ou deux, nous verrons les résultats.

Le reste du Reins possède encore de beaux spécimens, les casses de fil ont été nombreuses et prouvent que malgré la pression de pêche lors des lâchés de truites surdensitaires, les grosses mères sont toujours là et deviennent de plus en plus sauvages et malignes.

Le plan d'eau des filatures a toujours le même succès malgré le mauvais temps qui a beaucoup perturbé les pêcheurs

Nous allons lâcher cette année :

100kg de carpes

100kg de petits gardons

50kg de tanches

30kg de goujons

20kg de truites pour l'ouverture de mars

20kg fin avril



Pour le Reins à l'ouverture nous allons lâcher 50 kg de truites fario et 50 kg de truites arc en ciel et fin avril 100kg de truites arc en ciel.

Parlons encore des écrevisses SIGNAL qui abondent dans le Reins et qu'il faut éradiquer à tout prix.

Cet été nous allons faire des journées écrevisses avec les enfants. Nous leur fournirons les balances, les appâts et nous les encadrerons. Nous vous avertirons par voix de presse et prendrons les inscriptions.

Les animations du centre aéré seront toujours assurées par les sociétaires bénévoles.

A tous nous souhaitons une heureuse année 2014

ANDRE MARCHAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2014, sous le signe de la COR

En janvier 2014 le territoire évolue : les 3 communautés de Communes : Pays de Tarare, Pays d'Amplepuis Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues fusionnent pour former une seule et même entité : la Communauté de l'Ouest Rhodanien, la COR.

De Chénelette à Ancy, de Thizy-les-Bourgs à Chambost-Allières, en passant par Ronno et Saint-Loup... ce sont 36 communes qui s'unissent regroupant ainsi une population de 49 855 habitants. Les compétences exercées par les trois Communautés de Communes et l'ensemble des services sont repris par la COR :

- Le développement économique,
- La gestion des ordures ménagères
- Le tourisme
- La voirie
- L'assainissement

Le siège administratif de la COR sera à Tarare, et des antennes seront conservées à Cublize et Lamure sur Azergues. La présidence de la COR sera assurée à partir du 1^{er} janvier 2014 par le Président de la Communauté de Communes la plus peuplée à savoir la Communauté de Communes du Pays de Tarare et ce, jusqu'aux élections de mars. Ce scrutin sera pour la première fois l'occasion d'élire directement les conseillers communautaires dans les communes de plus de 1000 habitants.

Au total 76 conseillers siègeront lors des assemblées de la COR. La répartition est la suivante :

1 délégué et 1 suppléant : Affoux, Ancy, Chambost Allières, Chenelette, Claveisolles Dareizé, Dième, Joux, Lamure sur Azergues, Les Olmes, Les Sauvages, Meaux la Montagne, Pont Trambouze, Poule les Echarmeaux, Ranchal, Ronno, Saint-Apollinaire, Saint-Bonnet le Troncy, Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Jean-la-Bussière, Saint Just d'Avray, Saint-Loup, Saint Marcel l'Eclairé, Saint-Nizier d'Azergues, Saint Vincent de Reins, Thel et Valsonne

2 délégués : Cublize, Grandris, Saint-Forgeux et Saint-Romain de Popey

3 délégués : Pontcharra sur Turdine

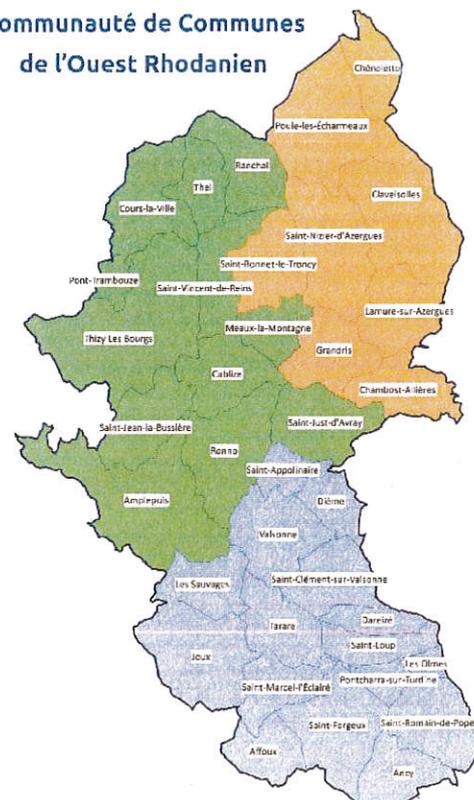
6 délégués : Cours la Ville

8 délégués : Amplepuis

9 délégués : Thizy les Bourgs

15 délégués : Tarare

Communauté de Communes
de l'Ouest Rhodanien



Robert Muguet

un Saint-Vincentais atypique et truculent.



Né en 1904 à Saint-Vincent-de-Reins, Robert Muguet a traversé le siècle, après une vie bien remplie pour s'éteindre à la fin des années 1996 -1997.

Sa mère tenait un petit café à l'emplacement de l'actuelle Poste, son père exerçait le métier de maçon. Dès douze ans il travaille à l'usine chez Gouttenoire. La mobilisation des hommes valides lors de la guerre de 1914-18 avait rendu nécessaire le travail des enfants dans l'industrie de façon tout à fait légale. La loi du 2 novembre 1882 encadrait leur travail. Les enfants pouvaient être embauchés dès l'âge de 13 ans révolus, ceux ayant obtenu le certificat d'études pouvaient l'être dès 12 ans, ce qui était le cas de Robert Muguet.

Puis bien vite, dès la fin de la guerre en 1918, il prend le chemin de Lyon. Ouvrier chez un réparateur de machines à coudre, il est chargé d'amener à l'atelier dans un triporteur, les machines à réparer puis de les livrer aux clients une fois remises en état. Après la seconde guerre mondiale il ouvre rue Emile-Zola sa propre boutique de réparation de machines à coudre et vente de produits -fils, aiguilles etc. etc...- Il exerce toujours son activité dans les années 1990 -1995, rue Charles Dullin vers le théâtre des Célestins.

La rencontre

Dans les années 1980 Robert Muguet se rend souvent le midi, à vélo, pour déjeuner au restaurant administratif de l'Hôtel des Postes 18 quai Gailleton. L'image de ce petit homme cassé en deux par le labeur rangeant son vélo dans la cour de L'hôtel des Postes est alors familière à tous les usagers du restaurant administratif.

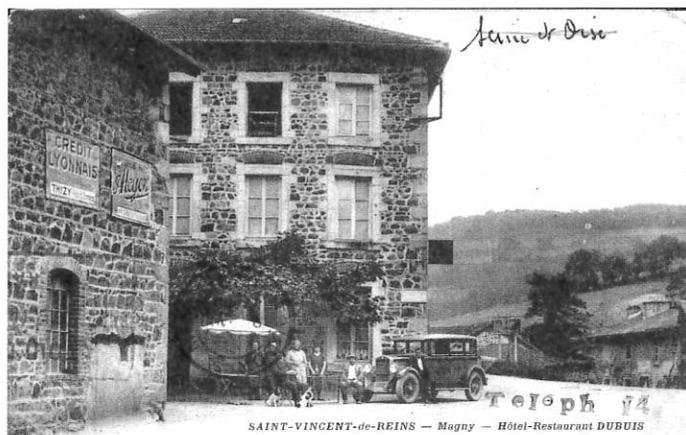
Un beau midi je décide de m'installer à sa table pour nouer conversation autour du déjeuner. Je découvre alors un personnage haut en couleurs, aux yeux pétillants révélant une intelligence très vive ainsi qu'une mémoire stupéfiante. Lorsque je lui annonce que je suis originaire de Saint Vincent, n'en revenant pas, de grosses larmes d'émotion se mirent à couler sur ses joues, pendant qu'il me rétorque mais moi aussi, le visage illuminé de bonheur. Nous devîmes très vite de grands amis.

Ses souvenirs d'enfance.

Robert me conte lors des visites que je lui rends, *la mémoire aussi alerte que les jambes*, des épisodes de la vie à Saint Vincent d'avant la guerre de 14-18.

- La fête des Filatures en juillet avec course cycliste et bal au café Darphin.
- Le Mardi-Gras et ses feux de genêts sur la place de la Mairie et le taureau que l'on promène des Filatures à Magny, puis au bourg où il est ensuite mis à mort chez Augay boucher du village, avant d'être vendu en grande liesse à la population.

- Les bals du dimanche au café de Magny, où le colosse Dumontet, natif de Saint Bonnet le Troncy, valse avec deux sacs de farine de 100kg et qui se terminent parfois par une bagarre avec quelques Coursiauds vindicatifs



- Les chevaux de renfort qui sont loués, à la Casse-froide au café LONGEFAY, pour renforcer les équipages devant gravir le col du Pavillon. Ces derniers relâchés une fois le col franchi, étaient dressés pour regagner seuls leur écurie de la Casse-froide.



Il se souvient aussi d'autres aspects moins festifs de la vie d'autrefois de son passage à l'usine Gouttenoire encore enfant, en qualité de tisseur, des clivages politiques entre - *blancs et rouges* – qui sont encore bien vivaces plusieurs années après les grandes grèves ayant paralysé durant près de 4 mois les usines Gouttenoire et Deveaux début 1900.

La célébrité

Un ami connaissant un correspondant du Progrès avait consacré un article avec photo relatant sa vie, ses souvenirs d'enfance dont le fameux épisode contant les exploits du colosse Dumontet au bal de Magny, article paru le 30 juillet 1989.

A l'issue de la parution de cet article, un homme grand et fort frappe un beau matin d'août 1989 à la porte de l'atelier de la rue Charles Dullin, c'était Joseph le fils du fameux Dumontet de St Bonnet qui valsait avec 200kg dans les bras. Ce dernier habitant Villeurbanne vient tout juste de lire le petit reportage du Progrès et s'empresse de rendre visite à notre célébrité. Les deux hommes tombent bien évidemment dans les bras l'un de l'autre et nouèrent une grande amitié.

Le pèlerinage du 14 juillet.

Robert Muguet âgé alors de plus de 85 ans célébrait à sa façon la fête nationale, en effectuant La montée à vélo du col du Pavillon depuis le Pont de la Côte soit près de 300 mètres de dénivelé sur plus de 7km accompli en une demi-heure. Promenade sans doute banale pour un bon cyclo mais sans doute moins pour quelqu'un ayant vu défiler déjà 85 14 juillet.

Il faut dire que nous l'encourageons en le suivant tout au long de la montée. Au sommet il était également très applaudi par ses nouveaux amis Joseph Dumontet et Joseph Teillard (mon père) avec qui il était également très lié depuis que je les avais mis en relation.



Un repas convivial était ensuite pris au Burdet chez Vadeboin puis retour sur Lyon pour les citadins.

Par la suite nous ne manquions pas de nous rendre fréquemment visite, moi allant rue Charles Dullin, lui venant souvent au bureau, notamment il ne manquait pas, une bouteille de champagne sous le bras, de venir célébrer chaque nouvel an.

ooo

Le petit atelier de la rue Charles Dullin a maintenant disparu après la mort de Robert vers 1996 ou 1997. Cet été je suis passé devant et me suis remémoré tous ces bons souvenirs, j'ai alors décidé de lui consacrer ce petit témoignage. Je suis sûr qu'il en aurait été ravi.

ELECTIONS MUNICIPALES



Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Les élections municipales auront lieu le 23 et le 30 mars 2014 pour le second tour dans les communes où il devra y être procédé. De nouvelles règles ont été instituées par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 : les changements sont divers dont l'obligation de déclaration de candidature pour tous les candidats, la présentation par les électeurs

d'une pièce d'identité pour pouvoir voter et l'impossibilité de voter pour une personne non candidate.

Les modalités de déclaration de candidature sont différentes pour les candidats dans les communes de moins de 1.000 habitants et dans les communes de 1.000 habitants et plus.

Notre commune - moins de 1.000 habitants - n'est pas tenue à la parité homme femme. Le nombre de siège à pourvoir est de 15 membres.

Election au scrutin majoritaire à 2 tours. L'élection est acquise au 1er tour si le candidat obtient la majorité des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Au second tour la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Déclaration de candidature obligatoire

Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services de la préfecture **avant le jeudi 6 mars à 18 heures**.

Il est recommandé de prendre connaissance du "Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1.000 habitants" publié sur le site internet du ministère de l'intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/etre-candidat>

Déclaration de candidature : de manière isolée ou groupée.

Imprimé à récupérer également sur ce site.

Chaque candidat doit remplir une déclaration individuelle de candidature. Elle est faite sur l'imprimé CERFA (disponible sur le site du ministère de l'intérieur), et pas sur papier libre.

La déclaration de candidature est assortie des documents officiels qui justifient que le candidat satisfait aux conditions suivantes :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 22 mars 2014 à minuit ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'union européenne ;
- ne pas exercer une profession créant un conflit d'intérêts ou donnant un pouvoir d'influence sur les électeurs de la commune. Il est par exemple interdit à un salarié municipal de se présenter dans la commune qui l'emploie ;
- être électeur de la commune ou citoyen inscrit au rôle des contributions directes ou justifiant qu'il devait y être inscrit au 1er janvier de l'année de l'élection.

Dépôt de candidature :

Du Lundi 10 février 2014 au mercredi 5 mars 2014, du lundi au vendredi de 10 heures à 15 heures.

Et le jeudi 6 mars de 10 heures à 18 heures dans les salons de la préfecture du Rhône bâtiment liberté (entrée par la rue de Bonnel). Pour toutes les communes du Rhône (arrêté préfectoral 2013 - 295001 du 22/10/13).

L'intérêt d'une candidature groupée peut être de figurer sur un seul et même bulletin de vote et de mener une campagne électorale en commun.

Une personne n'ayant pas déclaré sa candidature ne pourra pas être élue. Les suffrages en sa faveur seront comptés nuls.

Le panachage reste autorisé. Les bulletins de vote pourront être modifiés en rayant des noms de candidats ou en ajoutant d'autres noms de candidats déclarés à la Préfecture.

Dans ce dernier cas les noms qui dépassent le nombre de sièges à pourvoir ne seront pas décomptés.

Seront valables les bulletins manuscrits sur feuille blanche.

Les bulletins comprenant à la fois des noms de personnes candidates et non candidates mais on ne comptabilisera que les suffrages exprimés pour les personnes candidates.

Propagande électorale

Vous pouvez si vous le souhaitez, en candidat individuel ou dans le cadre d'un groupe de candidats, imprimer et envoyer aux électeurs un bulletin de vote et une profession de foi. Vous pouvez également imprimer et apposer des affiches électorales.

Vous devez fournir vos bulletins de vote à la mairie au plus tard le samedi 22 mars 2014 à 12 heures.

Les bulletins de vote peuvent comporter un seul nom ou se présenter sous la forme d'une liste qui ne doit pas obligatoirement comporter autant de noms que de personnes à élire.

L'ensemble de ces dépenses est à la charge du ou des candidats.



Présentation d'une pièce d'identité pour pouvoir voter

Modification apportée par le décret du 18 octobre 2013. Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devrez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou titre de séjour pour les électeurs européens
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale **avec photo**
- Carte de famille nombreuse **avec photo** délivrée par la SNCF
- Permis de chasser **avec photo** délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation **avec photo**, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local **avec photo**
- Carte d'invalidité civile ou militaire **avec photo**.

Plus d'informations :

Le site internet de la préfecture du Rhône : www.rhone.gouv.fr

Rubrique : politiques publiques - Citoyenneté et institutions - Election - Elections locales - Municipales

Le site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr>

La foire aux questions (FAQ) du ministère de l'intérieur :
<http://www.interieur.gouv.fr/elections/faq>



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

12 janvier	Municipalité	Vœux du maire	11H30	Salle Polyvalente
16 février	Chasse	Repas de la chasse		Salle Polyvalente
01 mars	Club informatique	Porte ouverte	Journée entière	Club
08 mars	Comité des Fêtes	Soirée St Patrick	20 H 00	Salle Polyvalente
15 mars	OGFEC Ecole Champagnat	Concours de belote	14H00	Salle Polyvalente
29 mars	OGFEC Ecole Champagnat	Théâtre	14H30	Salle Polyvalente
19 avril	Comité des Fêtes	Rallye de charbonnière		Journée entière
26 avril	Judo Club	Concours de pétanque	14H00	Au Bourg
03 mai	Comité des Fêtes	Foire	JOURNEE	Village
24 mai	Classes en "4"	Fête des classes	JOURNEE	Salle Polyvalente
30 mai	Boules des Filatures	Concours de boules	8H00	Boules des Filatures
27 au 29 juin	Amis du voyage	Voyage annuel		WEEK END
28 juin	Ecole Champagnat	Fête de l'école	15H00	Salle polyvalente
5 et 6 juillet	Comité des Fêtes	Fête patronale		WEEK END
26 juillet	Boules des Filatures	Concours sociétaires et amis		Boules des Filatures
13 septembre	Boules des Filatures	Concours de boules	7H30	Boules des Filatures
21 septembre	Comité / Groupe des marcheurs	Marche pédestre	JOURNEE	Salle des associations
22 novembre	Classes en "5"	Soirée Beaujolaise	20H00	Salle Polyvalente
06 décembre	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe		Salle Polyvalente
12 décembre	A.P.E.L Ecole Champagnat	Arbre de Noël		Salle Polyvalente
14 décembre	Sapeurs Pompiers	Arbre de Noël		Salle Polyvalente